Données 2025 relatives aux violences sexistes et sexuelles en Creuse

Novembre 2026

OVSS-NA

Note de lecture

Vous avez entre les mains le volet consacré à la Creuse.

Pour l'introduction générale, les définitions et la méthodologie complète (sources, périmètres et précautions de lecture), reportez-vous au Rapport régional 2026 de l'Observatoire, dont cette fiche constitue le volet pour la Creuse.
Les données proviennent de deux familles de sources aux périmètres distincts : elles ne s'additionnent pas. À l'échelle départementale, les effectifs plus faibles invitent à évaluer avec prudence les taux et évolutions.

01 Les forces de sécurité intérieure

02 Les associations

Données majeures

CHIFFRES CLÉS

Les principaux indicateurs 2025 des violences sexistes et sexuelles en Creuse, présentés par source.

0 | 0

Aucune femme victime d'homicide ou de tentative d'homicide en zone gendarmerie*, ni d'homicide conjugal en zone police

Sources : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine ; Police nationale (DZPN)

42

femmes victimes de violences sexuelles (tous âges) et 32 mineur·es, filles et garçons ; les deux effectifs se recoupent en partie

Source : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine

68

situations de violences sexuelles accompagnées par France Victimes en 2025 (victimes de tous genres)

Source : ARAVIC France Victimes 23

60

femmes victimes de violences accompagnées par le CIDFF, soit 28 % des femmes reçues en 2025

Source : CIDFF du Limousin, antenne de Creuse

**Gendarmerie et police ne retiennent pas les mêmes catégories : la gendarmerie recense l'ensemble des homicides et tentatives d'homicide visant des femmes, quel qu'en soit le cadre ; la police, les seuls homicides commis au sein du couple. Elles couvrent des territoires distincts : les deux chiffres ne s'additionnent pas.*
Chiffres issus de sources distinctes, non cumulables (voir Note de lecture, p. 1).

Sommaire

Note de lecture 1

Données majeures 2

01 Les forces de sécurité intérieure 4

02 Les associations 11

LES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

1

Aucune femme victime d'homicide ou de tentative d'homicide en 2025, comme en 2024

Evolution du nombre de femmes victimes selon le type de violences

Lecture : en Creuse en 2025, 225 femmes ont été enregistrées comme victimes de violences physiques, contre 243 en 2024.

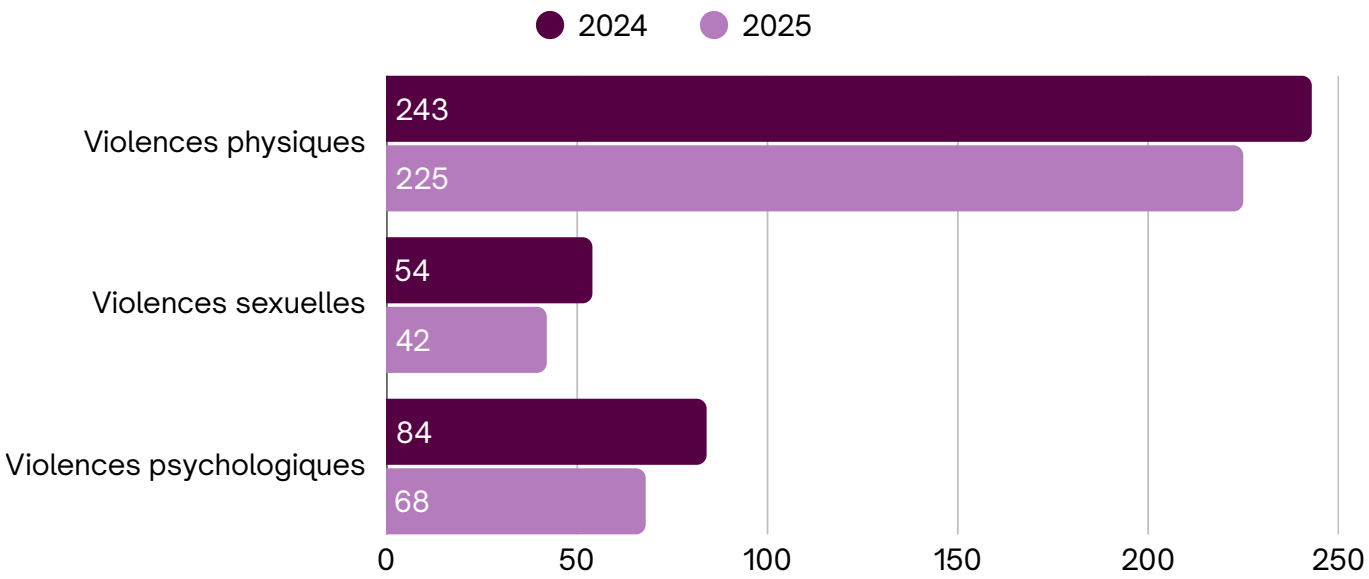

Taux de femmes victimes par type de violences

Lecture : en Creuse en 2025, 82,4 % des victimes de violences sexuelles sont des femmes.

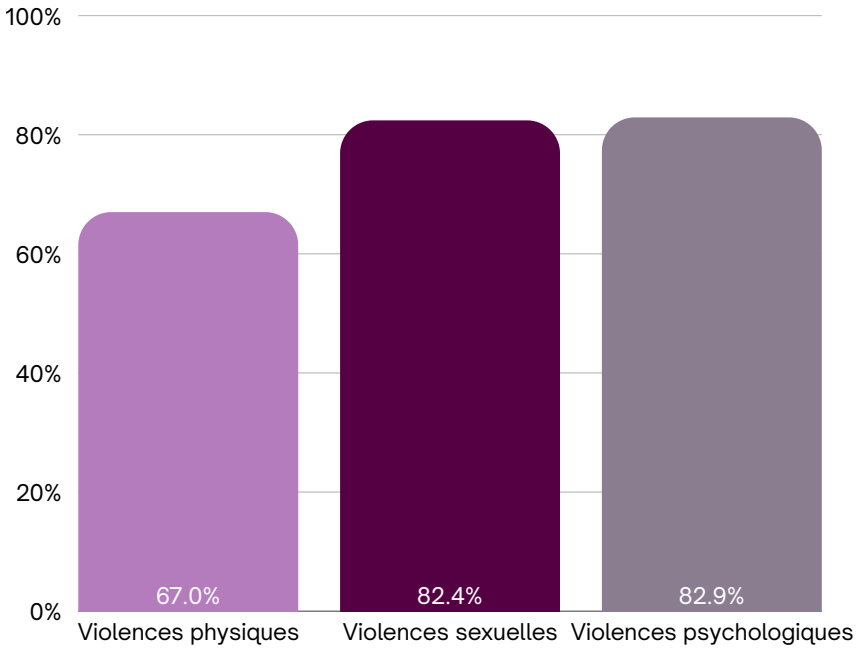

Les femmes sont majoritaires parmi les victimes, quel que soit le type de violence. Entre 2024 et 2025, leur nombre diminue dans les trois catégories : -7 % pour les violences physiques, -22 % pour les violences sexuelles et -19 % pour les violences psychologiques. Sur de si faibles effectifs, prudence : une baisse ne signifie pas un recul des violences, une hausse pouvant aussi traduire une meilleure révélation. Le chiffre nul d'homicides traduit l'absence de faits enregistrés ou déclarés, non l'absence de violences.

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sexuelles

Nombre de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : en Creuse en 2025, 24 femmes (majeures et mineures confondues) ont été victimes de viol.

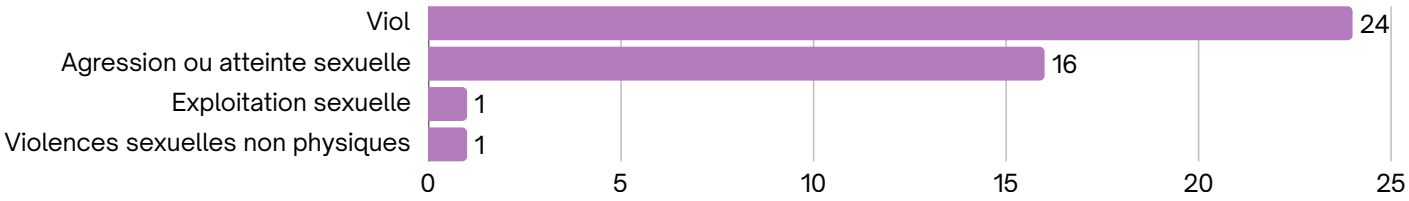

24 femmes victimes de viol en 2025

Part de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : en Creuse en 2025, 96 % des victimes de viol sont des femmes (majeures ou mineures).

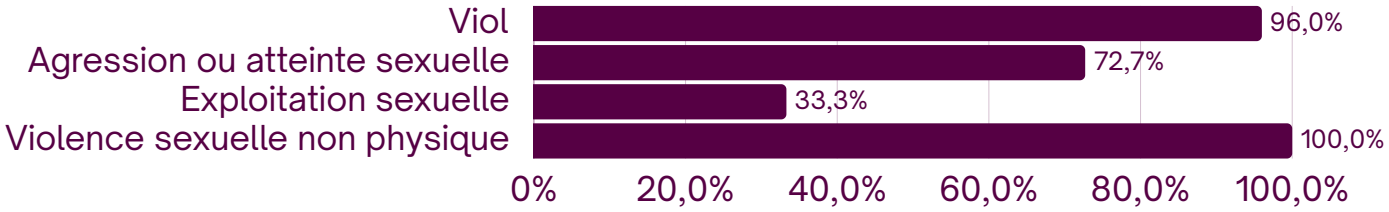

Près de trois viols enregistrés sur quatre ont été commis dans un cadre conjugal

Part des victimes en cadre conjugal par type de violences sexuelles

Lecture : en Creuse en 2025, 13,6 % des agressions ou atteintes sexuelles enregistrées par la gendarmerie ont été commises dans un cadre conjugal, contre 72 % des viols.

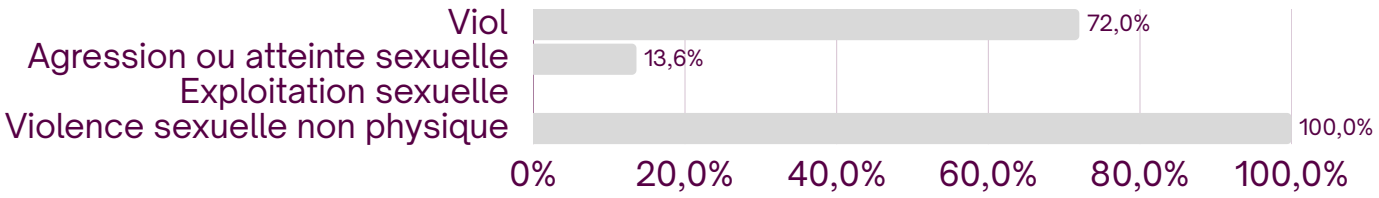

Le viol (25 victimes, dont 96 % de femmes) devance les agressions sexuelles (22, dont 72,7 % de femmes) ; il est bien plus souvent commis par un partenaire ou ex-partenaire : 72 % des viols, contre 13,6 % des agressions.

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sur mineur·es

Part des mineur·es selon la sous-catégorie de violences sexuelles

Lecture : parmi les victimes de viol, 40 % sont des mineur·es (10 sur 25, tous genres confondus).

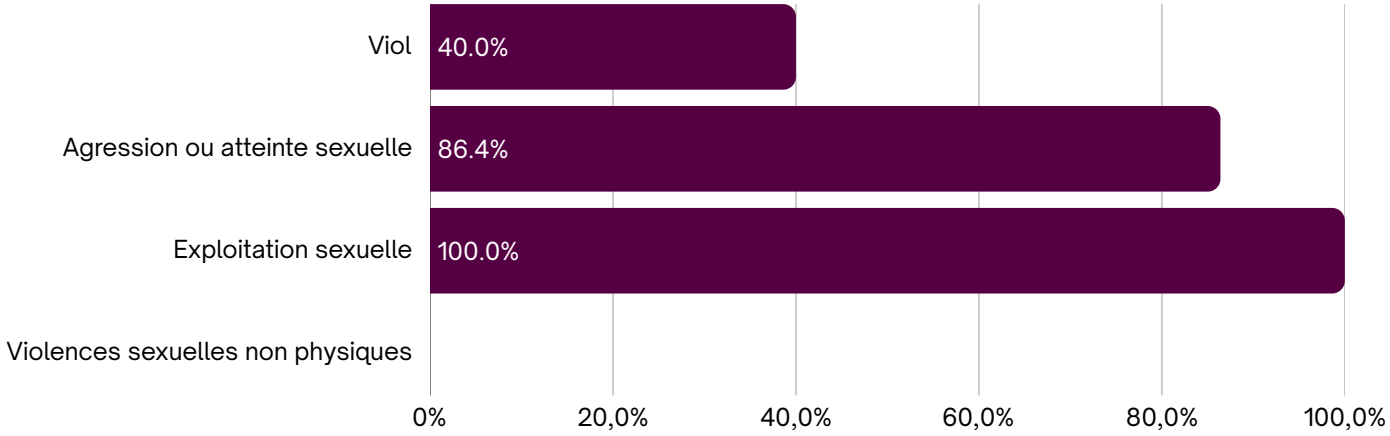

Part des mineur·es tous genres selon le type de violences

Lecture : en Creuse en 2025, 25,6 % des victimes de violences physiques enregistrées par la gendarmerie sont des mineur·es (tous genres confondus).

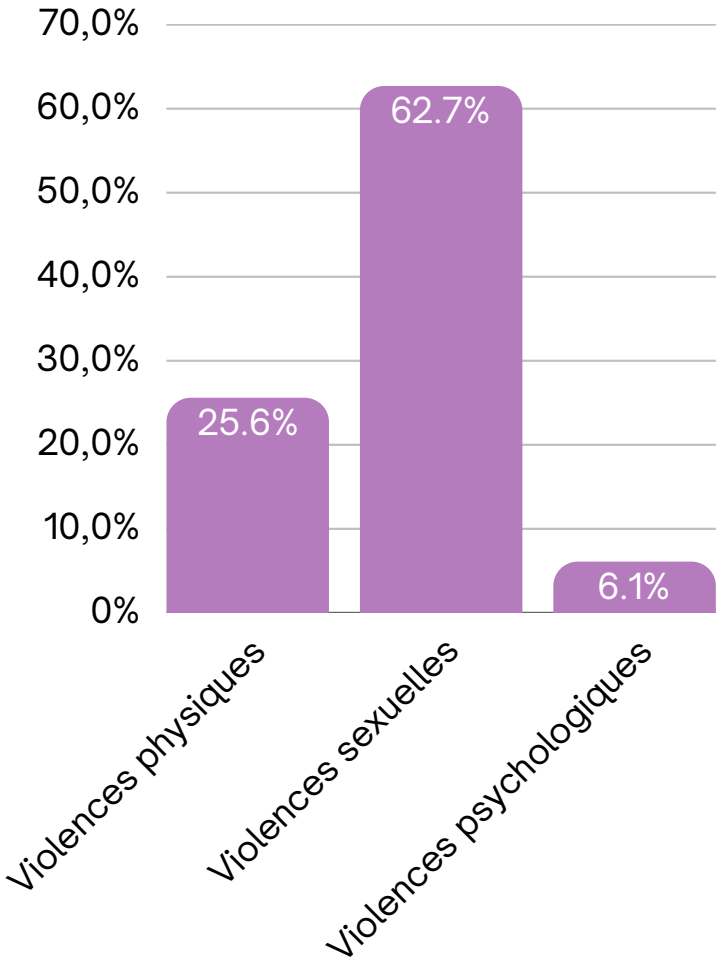

Les mineur·es constituent près des deux tiers des victimes de violences sexuelles enregistrées par la gendarmerie, et plus de huit victimes d'agression sexuelle sur dix. Leur part est bien moindre pour les violences physiques (25,6 %) et faible pour les violences psychologiques (6,1 %). Ces données ne sont pas ventilées par genre.

Aucune femme victime d'homicide conjugal en 2025 en Creuse

En 2025, la Direction zonale de la Police nationale ne recense aucune femme victime d'homicide conjugal en Creuse, sur 14 dans l'ensemble des zones police de Nouvelle-Aquitaine. Un effectif nul sur une seule année ne vaut pas absence du phénomène.

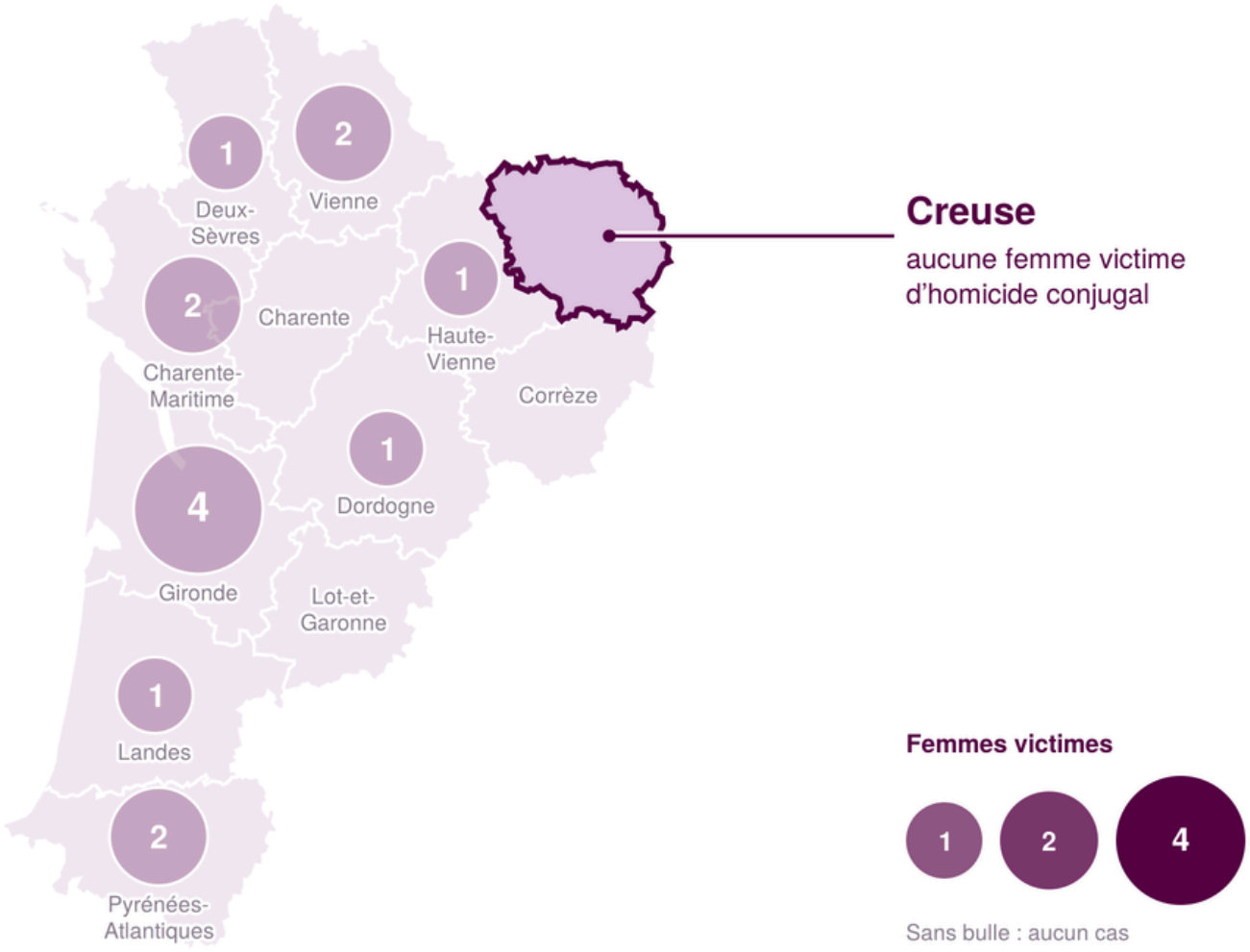

313 femmes victimes de violences conjugales enregistrées par la police et la gendarmerie en Creuse

Femmes de 15 à 64 ans enregistrées comme victimes de violences conjugales, soit 10,0 pour 1 000 habitantes (Nouvelle-Aquitaine : 10,6 ; France : 10,9). Les femmes représentent 83 % des victimes enregistrées.

Méthodologie
Le SSMSI (service statistique du ministère de l'Intérieur) recense les victimes de violences au sein du couple enregistrées par la police et par la gendarmerie : c'est la seule source qui couvre l'ensemble du territoire. Champ : victimes âgées de 15 à 64 ans. Ces chiffres recoupent en partie les données de la gendarmerie (partie 1.1), qui portent sur toutes les violences et tous les âges : les deux séries ne s'additionnent pas. Les taux rapportent les victimes à la population du même genre et du même âge de chaque département.

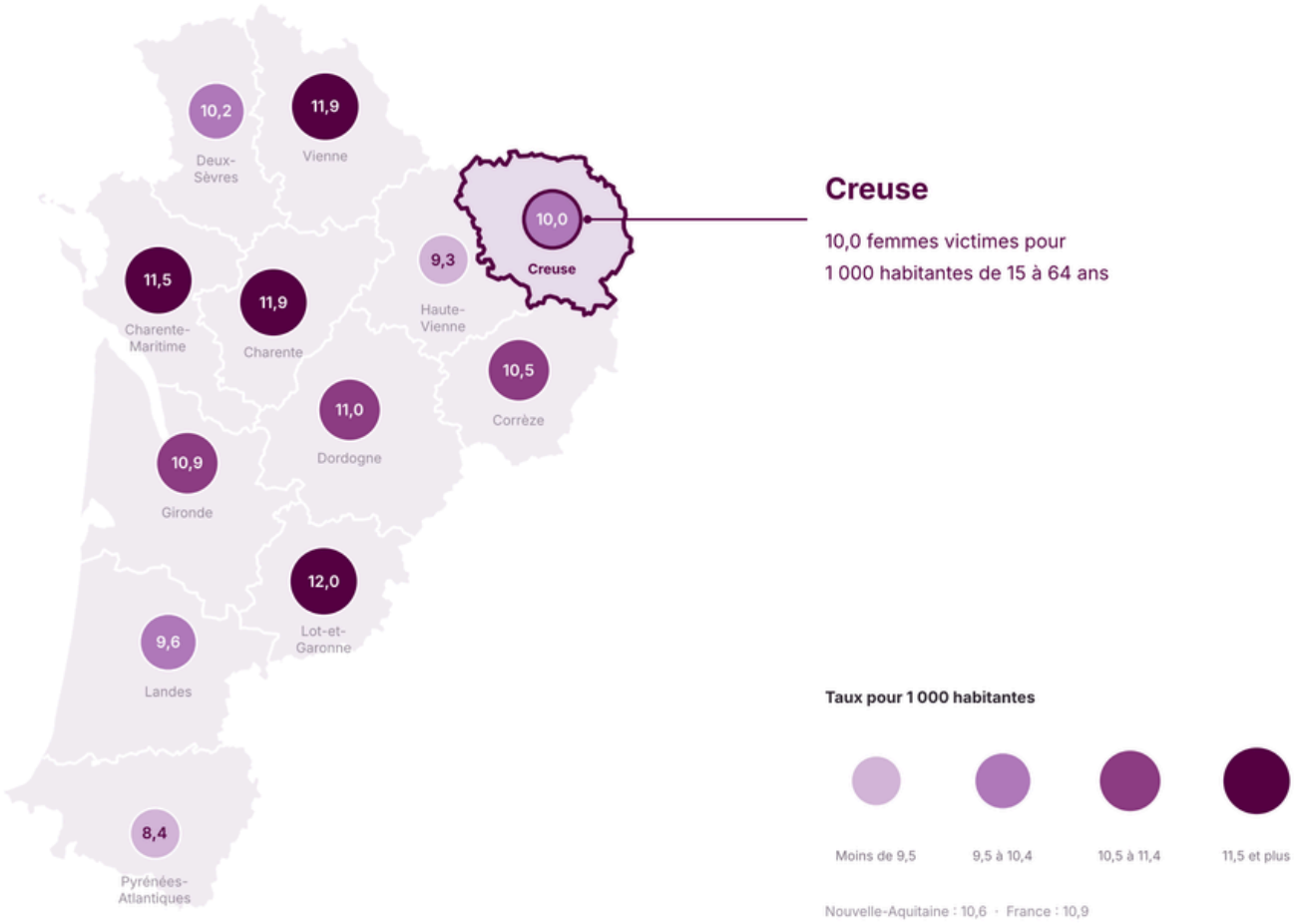

Justice

Ministère de la Justice, service statistique ministériel (SSER)

1.4

Méthodologie
L'ordonnance de protection est délivrée par le juge aux affaires familiales, même sans dépôt de plainte (art. 515-9 et s. du Code civil). Le ministère de la Justice publie ces chiffres par ressort de cour d'appel, et non par département : celui de Limoges couvre la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne. Unité de compte : l'affaire. Pour la comparaison des cinq cours d'appel, voir le rapport régional (p. 15).

106 demandes d'ordonnances de protection devant la cour d'appel de Limoges

Demandes d'ordonnance de protection, cour d'appel de Limoges

Lecture : en 2025, 106 demandes d'ordonnance de protection ont été enregistrées, soit 2,5 fois plus qu'en 2016 (42).

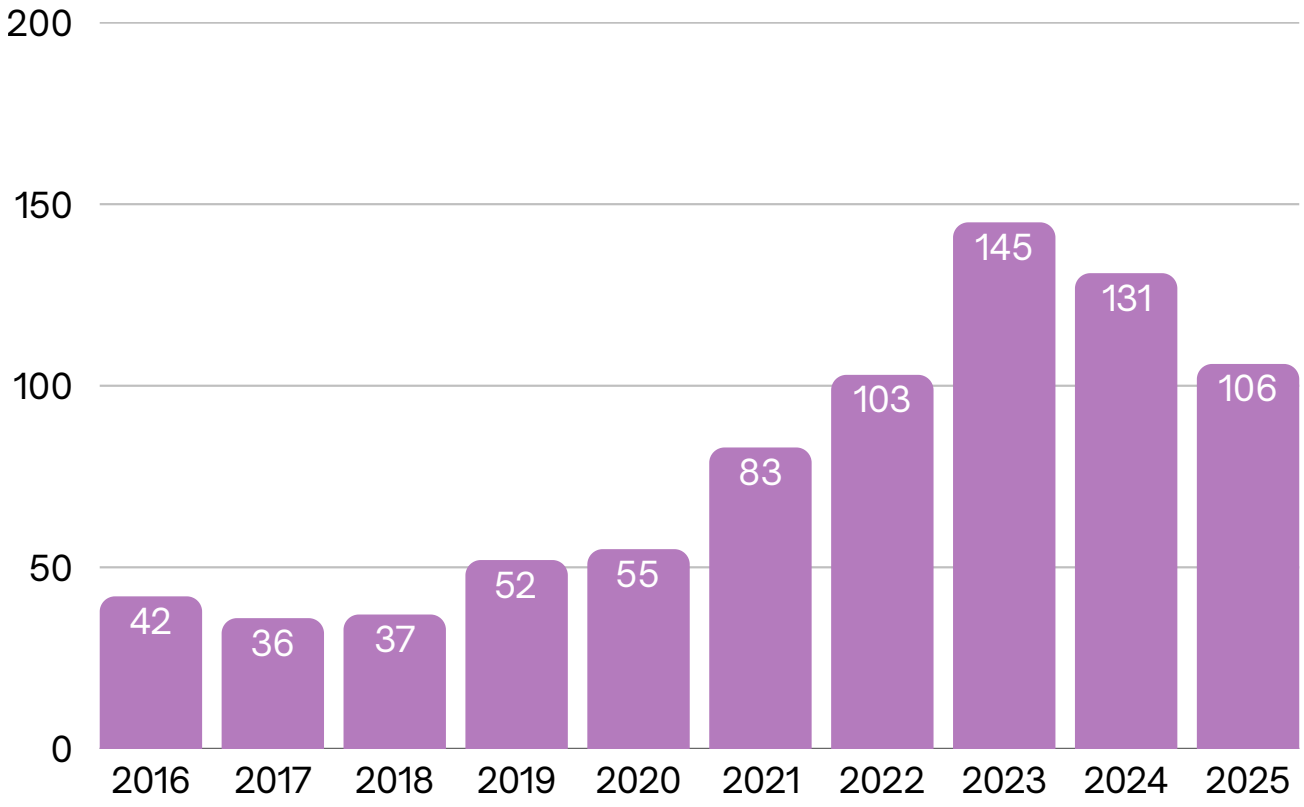

LES ASSOCIATIONS

2

France Victimes

Réseau d'aide aux victimes d'infractions pénales

2.1

Note méthodologique

Données transmises par l'ARAVIC France Victimes 23 (statistiques INAVEM 2025). Les types d'infractions ne sont pas ventilés par genre : les situations de violences sexuelles concernent des victimes de tous genres et ne sont pas directement comparables aux autres volets départementaux.

68 situations de violences sexuelles accompagnées en 2025

587
personnes reçues, dont 583 personnes physiques

78 %
de femmes parmi les victimes accueillies

17
téléphones grave danger et 3 bracelets anti-rapprochement attribués

Part des atteintes aux personnes par type d'infraction

Lecture : en Creuse en 2025, 15,3 % des atteintes aux personnes accompagnées par France Victimes 23 relèvent d'infractions à caractère sexuel.

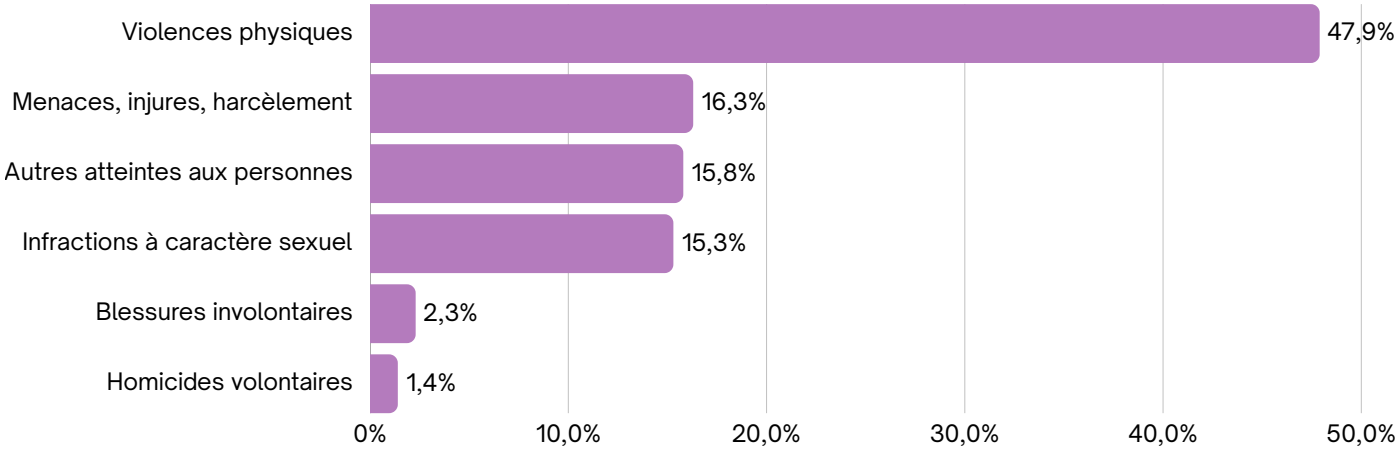

Les infractions à caractère sexuel représentent 15 % des atteintes aux personnes prises en charge par l'association (68 sur 443), derrière les violences physiques (212). Les femmes constituent près de quatre victimes sur cinq accueillies (456 sur 583 personnes physiques).

215 femmes bénéficiaires d'un entretien individuel

Contexte des violences pour les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF

Lecture : parmi les contextes de violences relevés pour les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF du Limousin (3 antennes réunies), 76,7 % concernent le couple ou l'ex-couple.

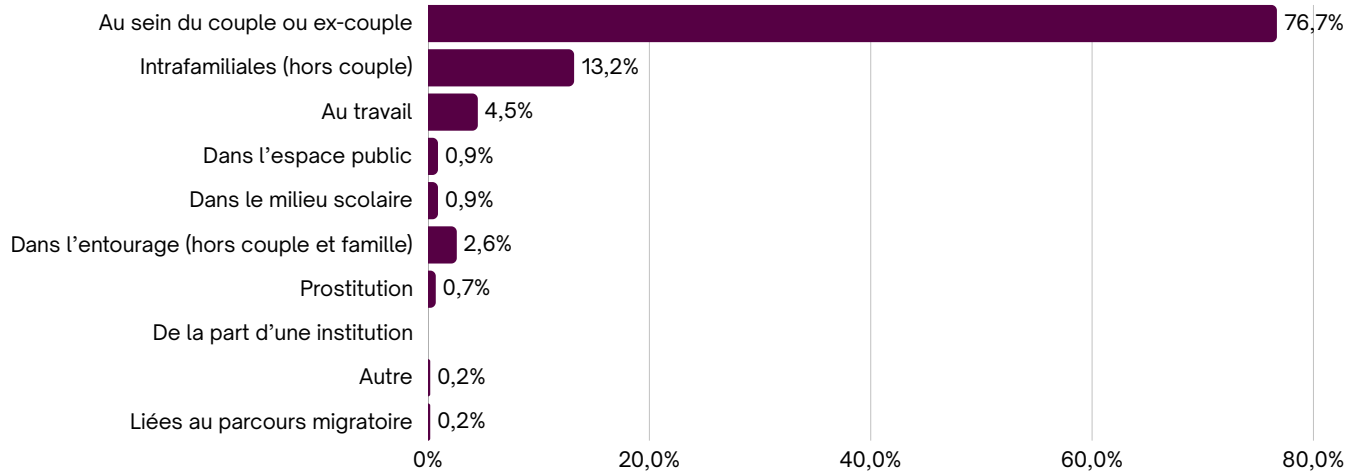

Une même femme peut avoir été victime dans plusieurs contextes. Le CIDFF du Limousin ne détaille pas les contextes par antenne : données des 3 antennes réunies (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne).

Violences dans le couple ou l'ex-couple

Lecture : 78 % des femmes victimes de VSS reçues par l'antenne de Creuse l'ont été au sein du couple ou de l'ex-couple.

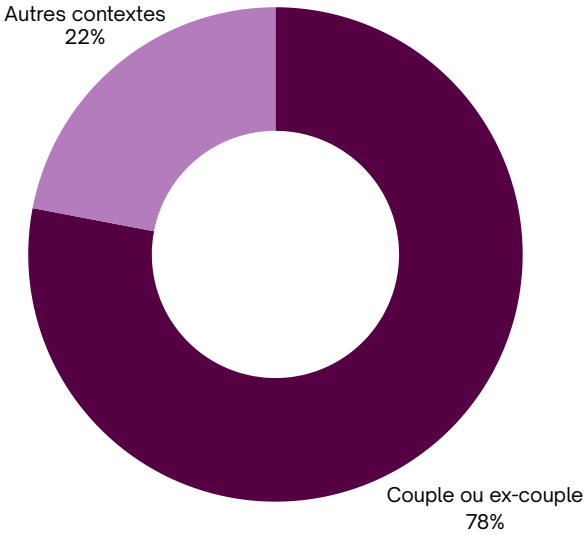

95 % des auteurs sont des hommes

lorsqu'il n'y a qu'un seul auteur (96 % des situations) ; 3 antennes du CIDFF du Limousin réunies

À l'antenne de Creuse, 60 femmes victimes de violences sexistes et sexuelles ont été accueillies ; pour 8 d'entre elles, les violences ont été repérées par la professionnelle.